

étages ; les père et mère, plutôt que le premier et le second étage, le père et la mère, 211, 212, 261 et suiv.

De la répétition des pronoms ; dans quel cas doit se répéter le pronom *me*, 318 ; — les adj. pronom. possess., 344 ; — le pron. démonstr. *ce*, 357 ; — l'adj. pronom. dém. *ce*, 364 ; — le pronom relatif *qui*, 375 ; — le pronom indéfini *on*, 397 ; — l'adjectif pronom. indéf. *tout*, 428. — Règles générales sur la répétition des pronoms ; 435 et suiv.

De la répétition des prépositions. Celles qui en général doivent se répéter, 788. — Celles qui ne se répètent que dans quelques cas, *ibid.* — Celles qui ne doivent pas se répéter, 789.

De la Répétition du verbe : si dans une proposition on peut supposer la répétition du verbe lorsque le temps est changé, 1010. — Si on doit répéter le verbe lorsque l'un des deux membres est affirm. et l'autre nég., 1011. — Voy. le mot *Ellipse*.

De la Répétition des adverbes. Dans quel cas doivent se répéter les adv. compar., 828. — Ce qu'il faut observer en cas de répétition, *ibid.*

De la Répétition des conjonctions, 900. — Celles que l'on doit toujours répéter, 901. — Cas où l'on emploie *que*, au lieu de répéter *si*, *ibid.*

REPLI ; si ce mot se dit au fig., 1244.

REPLONGER ; s'il se dit au propre, et au figuré, 1245.

REPOS ; s'il se dit au pluriel, 153, note 178.

REPROCHER ; préposition que demande ce verbe devant un infin., 636.

RÉPUGNER ; préposition que demande ce verbe devant un infin., 617.

RÉSIDENT ; si cet adjectif change d'orth. en cessant d'être partic. prés. ou adjectif verbal, 961.

RÉSIGNER (*Se*) ; préposition que demande ce verbe devant un infin., 617.

RÉSONNER ; son emploi, 1238.

RÉSOUINDRE ; sa conjug., 559 et 567. — Dans quel sens on dit *résous*, *résolu*, 568. — Si *résous* a un fém., 235 et 568. — Régime que l'on doit donner à ce verbe dans le sens de *décider*, 636 ; — ou employé comme verbe passif, *ibid.* ; — ou comme verbe pronom., *ibid.*

RESPECT ; sa prononc., 39, 71.

RESPECTABLE ; son régime, 302.

RESPIRER ; dans quel sens il ne s'emploie qu'avec la négative, 1245.

RESPONSABLE ; son régime, 302.

RESSENTIMENT ; son emploi, 1246.

RESSENTIR, SE RESSENTIR ; emploi de ces deux verbes, 1246.

RESSORTIR ; sa conjugaison comme un verbe neutre, comme un verbe actif, 537.

RESSOUVENIR (*Se*), SE SOUVENIR ; leur conjug., 540. — Leur signification différente, 1270. — Leur régime, *ibid.*

RESTE (*Au*), DU RESTE ; leur emploi, 903.

RESTER ; dans quel cas on dit *a resté*, *est resté*, 473.

RÉSULTER ; temps en usage de ce verbe défect., 525.

RÉTABLIR ; si l'on dit *rétablir le désordre*, 1246.

RÉUNIR ; son emploi ; ne pas confondre avec *unir*, 1246.

RÉUSSIR ; son régime devant un infinitif, 617.

RÉVEILLE-MATIN ; son plur., 185.

RÉVEILLER, ÉVEILLER ; si leur acception est la même, 1247.

REVENANT ; adjectif verbal, son emploi, 710.

REVENANT-BON ; son orth. au plur., 196.

REVENIR ; son auxil., 465.

RÉVÉRENDISSIME ; d'où vient ce mot, 256.

REVOICI, REVOILA ; prépositions reduplicatives, 816.

RH ; sa prononc., 65.

RICHE ; ses rég., 302.

RICHESSÉ ; emploi de ce mot au sing. et au plur., 1248.

RIEN ; sa prononc. suivi d'un mot commençant par une voyelle, 25. — Si c'est le sing. que l'on emploie lorsque *rien* réunit tous les sujets en un seul, 581. — S'il est un cas où ce mot demande que le verbe de la phrase subord. soit mis au subj., 675. — S'il demande toujours *ne*, 846. — Si lorsqu'il est employé avec *il s'en faut*, on doit aussi faire usage de *ne*, 870. — Si avec *rien* on doit supprimer *pas* dans la phrase subordonnée, 874, 876. — Emploi de *rien* signifiant *nulle chose* ; signifiant *quelque chose*, 1248 ; — avec le verbe *compter*, 1249 ; — avant un adj., 1250 ; — avec le pronom *tel*, *ibid.* ; — suivi de *que* ou *comme*, 1250. — *Ne savoir rien de rien*, ce que cette expression signifie, *ibid.* — Emploi de *rien*

pris dans un sens déterminé, 1251. — Différence entre *il ne m'est rien*, et *il ne m'est de rien*, *ibid.* — entre *cela ne sert à rien*, *cela ne sert de rien*, 1251.

RIEN MOINS, RIEN DE MOINS ; sens de ces deux expressions, 890.

RIMER ; son emploi comme verbe actif, 1251.

RIRE ; sa conjug., 568. — Son emploi au fig., *ibid.* — Son emploi comme subst., *ibid.*

— Préposit. que demande ce verbe devant un infin., 636.

RIRE (*Se*) ; son rég., 568. — Si le partic. passé de ce verbe est invariable, 738.

RIS ; sa signifié., 568.

RISQUE ; 1252.

RISQUER ; quand ce verbe suivi d'un infin., régit à ; quand il régit de. 617, 645.

RIVIÈRE ; si les noms de rivières s'écrivent par une majuscule, 963.

ROB ; sa prononc., 36.

ROCAILLEUX ; son emploi, 1252.

ROI ; son orthog. au plur., 166. — Son emploi au fig., 1252. — Dans quel cas ce mot doit être écrit avec une initiale minuscule, 967.

ROIDE, ROIDEUR, ROIDIR ; leur pron., 18.

ROITELET ; son cri, 1073.

ROSE-CROIX, ROUGE-GORGE ; leur plur., 196.

ROSSIGNOL ; son cri, 1073.

ROUCOULEMENT ; son emploi, 1252.

ROUGIR ; préposit. que demande ce verbe devant un infin., 636 ; — son emploi, 1252.

ROULER ; s'il se dit en poésie, 1253.

ROYAL ; cas où l'on dit *royaux* au fém. plur., 236, note 241.

ROYAUME ; si les noms de royaumes doivent s'écrire par une majuscule, 963.

RUISSELANTE ; cas où ce mot est adjectif verbal, et prend l'accord, 712. — Cas où il est partic. présent et est invariable, *ibid.*

RURAL ; son plur. au masc., 236.

RUSTAUD, RUSTRE, leur signification différente, 1253.

S

S ; son genre, 35 et 1253. — Sa prononc. au commencement, au milieu et à la fin des mots, 65 ; — suivi de *e*, 66 ; — entre deux voy., 66. — Exceptions, 67. — Prononc. de *gisons*, *gisais*, *ibid.* ; — de *lis*, *tous*, *sens*, etc., 68 ; — à la fin d'un adjectif,

ibid. ; — d'un substantif, *ibid.* ; — en cas de redoublement, 69. — Pourquoi dans la deuxième, troisième et quatrième conjug., la première personne au sing. du prés. de l'ind. prend un *s* final, 483, note 348. — Dans quel cas la lettre *s* doublée se prononce moins fort, 69.

Dans quel cas, et avant quelles lettres on ajoute un *s* euphonique, 317, 479, 959. — Pourquoi on fait usage de la lettre *z*, au lieu de la lettre *s*, pour les secondes personnes plurielles des verbes, 957. — S'il est permis d'écrire sans cette lettre *je voi*, *ja-perçoi*, *je prévoi*, *je doi*, *j'entrevoi*, etc., 551, 956. — Mots où *s* se redouble, 953. — Si l'on ajoute un *s* euphonique quand la deuxième personne sing. de l'impér., terminée par un *e* muet, est suivie d'un des pronoms *y* ou *en*, 479, note 335 ; 959 ; — si on l'ajoute quand *en* est préposit., *ibid.*

SA ; 345. — V. *Son*.

SACERDOTAL ; son plur. au masc., 237.

SACRAMENTAL ; son plur. au masc., 237.

SAGE-FEMME ; son pluriel, 185 et 197.

SAIGNER ; si *saigner au nez* est bien dit, 1253.

SAILLIR ; sa conjug. dans le sens de *jailir*, et en terme d'architecture, 537.

SAINT ; cas où il faut l'écrire avec une grande lettre, 967. — S'il faut dire : *la Saint-Jean est passé* ou *passée*, 134, note 113.

SAINT-AUGUSTIN, SAINTE-BARBE ; leur plur., 197.

SAISONS ; leur genre, 121.

SALAMALEC ; son genre, 129.

SALAMANDRE ; son genre, 134.

SALEP ; sa prononc., 59.

SA MAJESTÉ, SA MAJESTÉ TRÈS-CHRÉTIENNE ; leur abréviation, 970.

SANCTUAIRE ; son empl. au fig., 1253.

SAN-BENITO ; son plur., 158.

SANDARAQUE ; son genre, 134, note 111.

SANG-DE-DRAGON ; son plur., 197.

SANG-FROID (*De*) DE SENS RASSIS ; si c'est ainsi que l'on doit écrire ces locutions, 1254.

SANGLANT ; s'il se dit en parlant des personnes, 1255.

SANGLIER ; son cri, 1073.

SANS ; nombre auquel on doit mettre un substantif précédé de cette préposit. 203. — Sa véritable signifié., et son emploi, 810. — Si *sans* peut s'associer avec *plus*, 812. — Si *sans crainte* et *sans pudeur* dit plus

que sans crainte ni pudeur, 811. — Si après sans on supprime pas et point, 876.

SANS QUE ; si cette expression demande le subj., 676, note 389, 678. — Si avec sans que on peut employer ne, dans la phrase subord., 855. — Si on le peut, quand même cette express. serait immédiatement suivie d'un terme négat., 856.

SANTÉ ; s'il se dit au pluriel, 153, note 179.

SAPER ; son orthog., 945.

SARIGUE ; son genre, 94, 129.

SA SAINTETÉ ; abrégé de ce mot, 970.

SATYRE, SATIRE ; leur différente signification, 112, note 65.

SAUF-CONDUIT ; son plur., 185, 197.

SAVETER ; son orthogr., 512.

SAVOIR ; sa conjug., 547. — Sa véritable étym., et pourquoi on n'écrit plus savoir avec un ç après le s, *ibid.* — Remarque sur l'emploi de ce verbe au subjonct., 548.

— Si je ne saurais, qui se dit pour je ne puis, se dirait pour je ne pourrais, 548. — Si je ne saurais, employé ainsi, demande le verbe de la proposit. subord. au subj., *ibid.* — Si savoir régit les person., 548. — Dans quel sens on se sert de savoir, 549.

— Si dans le sens de pouvoir, ce verbe devant un infin. demande une prép., 603. — Si ce verbe peut se mettre au subj. sans qu'un autre mot le précède, 680. — Dans quelle acception il faut se servir du verbe savoir, quand après ce verbe on peut supprimer pas, 872.

SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-VIVRE ; leur pluriel, 197.

Sc ; prononc. de ces deux lettres, 66.

SCEAU ; s'il se dit, dans le style noble, au propre et au figuré, 1255.

SCEPTRE ; son emploi au figuré, 1256.

SCH ; orthographe variée de plusieurs mots qui commencent ainsi, et leur prononciation, 66.

SCIEMENT ; étym. de cet adv., 826.

SCIENCES (Noms des) ; dans quel cas ils doivent être écrits avec une majusc., 965.

SCOLIE ou SCHOLIE ; dans quel cas masculin, et sa signification, 112.

SCRUTATEUR ; son fém., 233.

SENSIBLE ; son rég., 280.

SCULPTEUR ; son fém., 114.

SE ; emploi de ce pron. person., 335. — Dans quel cas il doit se répéter, *ibid.* — Sa place, *ibid.* — Si un mot en ant, pré-

cedé du pronom se, peut être regardé comme adj. verb., 717. — Dans quel cas ce pronom oblige le participe passé à l'accord, 730, note 397 ; 736 et suiv.

SÉANT ; cas où ce mot est adj. verb. et alors prend l'accord, 715, note 396. — cas où il est partic. prés. et est invar., *ibid.*

SECOND ; sa prononc., 36. — S'il faut faire usage du subjonct. lorsque le pronom relatif que correspond à l'adjectif second, 675. — S'il est toujours opposé à premier, 1256. — Quand second est préférable à deuxième, 1257.

SECOURIR ; son emploi, 1257.

SECRET, SECRÉTAIRE ; leur prononc., 37.

SÉCULAIRE ; sa signification, 1257.

SEIGNEURIAL ; son plur. au masc., 237.

SEIN ; son emploi au fig., 1257.

SEMAINE ; manière d'orthogr. les noms des jours dont elle est composée, 1257.

SEMBLABLE ; son régime, 280.

SEMBLER ; si ce verbe devant un infin. demande une préposit., 603. — S'il est des cas où il veut le subj., 671.

SEMER ; son emploi au figuré, 1258.

SEMI-PENSION, SEMI-TON ; leur plur., 197.

S'EN ALLER ; 523. — Voyez *Aller*.

SÉNAT ; dans quel cas il s'écrit avec une majusc., 966.

SÉNATUS-CONSULTE ; son plur., 197.

S'ENFUIR ; sa conjugaison, 532. — Si l'on peut dire : il s'en est enfui, *ibid.*

S'ENQUÉRIR ; sa véritable signification, et sa conjug., 527.

SENS PROPRE, SENS FIGURÉ, SENS ABSOLU, SENS ABSTRAIT, SENS CONCRET, SENS DÉFINI, SENS INDÉFINI ; définition de chacune de ces expressions, 1258. — Si, lorsqu'un nom est employé dans un sens indéfini, dans un sens général, c'est du sing. que l'on doit faire usage, 198. — Si, lorsqu'on s'exprime dans le sens défini, on donne un régime à l'adjectif, 274. — Si ce n'est pas le sens de l'écrivain qui est le moyen le plus sûr pour résoudre d'une manière satisfaisante toutes les difficultés grammaticales, 171, 369, 568, 579, 691, 731, note 398 ; 1217.

SENS DESSUS DESSOUS ; si cette expression peut être orthographiée autrement, 1259.

SENS RASSIS (De) ; DE SANG-FROID, 1254.

SENSIBLERIE ; sa signif., 1260.

SENTIER ; son emploi au fig., 1260.

SENTIMENTAL ; si ce mot a un plur. au

masc., 244, 245. — S'il est adopté, 1261.

SENTINELLE ; son genre, 1261.

SENTIR ; sa conjug., 537. — Si être senti est bon, *ibid.* — Si ce verbe devant un infinitif demande une prépos., 603.

SÉPARATION (Trait de) ; 999. — Voyez le mot *Trait*.

SEPOIR ; à quel temps on peut faire usage de ce verbe, signifiant être assis, 549. — En quel style on peut faire usage de sis, sise, *ibid.* — A quel temps on peut faire usage du verbe seoir, signifiant être convenable, 549. — Prépos. que demande ce verbe suivi d'un infin., 637. — Dans quel cas le participe présent du verbe seoir (être assis) devient adj. verb., 715, note 396.

SEPT, SEPTEMBRE ; leur prononc., 59. — S'il faut, dans sept, faire entendre le t, 71.

SEPTENTRIONAL, SÉPULCRAL ; leur plur. au masc., 237.

SÉRAIL ; comment s'écrit au pl., 168.

SÉRÉNISSIME ; d'où vient ce mot, 256.

SERF ; sa prononc., 42.

SERPENT ; son cri, 1073. — Emploi de ce mot au fig., 1261.

SERPENTAIRE, si ce mot est toujours masc., 112.

SERRE-CISEAUX ; son orthog., 197.

SERRE-FILE, SERRE-TÊTE ; leur plur., 185.

SERRE-PAPIERS ; pourquoi prend s, 190.

SERRE-POINT ; son plur., 197.

SERVIR ; sa conjug., 537. — Prépos. que demande ce verbe devant un infinitif, 617. — Significat. et emploi de cette expression : cela ne sert de rien, cela ne sert à rien, 1261.

SERVIR (Se). — V. pronom. cas où il faut le faire accorder, cas où il ne le faut pas, 741.

SERVIR (Se) ; pourquoi ce verbe doit être regardé comme verbe pron. essentiel, 453. — Règle pour son part., 737.

SEUL ; si ce mot se dit au fig., 1261.

SEUL ; s'il faut dire : vous êtes le seul qui puissiez me dédommager, ou bien : vous êtes le seul qui pût me dédommager, 371. — S'il est un cas où ce mot demande que le verbe de la phrase subord. soit toujours mis au subj., 675, note 387. — Sa signif., placé avant ou après le substantif, 273 et 1262.

SÉVÈRE ; ses rég., 303.

SEXE ; dans quel cas masc., 112.

SH ; si ces deux lettres commencent plusieurs mots français, et leur prononciation, 66. — Si l'on peut écrire shako, shall, sheling, shérif, etc., *ibid.*

SHAKESPEARE ; sa prononc., 66.

SI ; pour quel degré de signifie. on fait usage de si, 254. — si, suivi de que, si demande que le verbe de la propos. subord. soit mis au subj., 677. — Avec quelle partie d'oraison on en fait usage, 824 et 832. — Si l'on peut répéter si, 828 et 900. — Dans quel propos. on en fait usage, 833. — Si l'on peut se servir de comme dans le deuxième membre de la phrase, quand si est adv. compar., 834. — Si l'adv. si peut modifier un participe, 832. — son emploi dans le sens de tellement et dans le sens de tant, 833, 834. — Dans quel cas si adv. demande que l'on supprime pas et point dans la proposit. subord., 876. — Si pas est préférable à point, lorsque si est employé comme adv. compar., 877. — Dans quel cas l'i de si ne s'élide pas, 976.

Rapport qu'exprime si employé comme conjonction, et dans quelle classe on doit la ranger, 896, 923. — Cas où il faut préférer que à si dans le second membre de la phrase, 901. — Ses différentes acceptions, 1262. — Que si ; son emploi, *ibid.* — De l'affirmation si, si fait, si pourtant, 1263. — De la conjonction et si, 976, 1263. — Si ce n'est ; sa signification et son emploi, 892. — Si, remplacé par que, cette expression demande la suppression de pas dans la phrase subord., 875.

SIEN ; Voyez *Le sien*.

SIGNER, SIGNET ; leur prononc., 45.

SILENCE ; s'il a un plur., 153, note 180.

SILENCIEUX ; s'il se dit des choses, 1263.

SILLON ; son emploi au fig., 1263.

SIMPLE ; son genre, 129.

SIMPLE ; adj. Sa signification, placé avant ou placé après le substantif, 273.

SIMULTANÉ ; son orth. au masc. et au fém., 235.

SINGULIER ; pourquoi on a distingué cette manière de signifier, 135. — Si, en général, ce n'est pas toujours de ce nombre qu'il faut faire usage pour les noms propres, 135 et suiv. — Pourquoi les poètes ou prosateurs ont employé des plur. pour des singul., 154, note. 2^e observat. — S'il n'y a pas, parmi les substant. com-

muns ou appellat., beaucoup de noms qui n'ont pas de sing. et quel en est le motif, 162 et suiv. — Cas où l'on doit mettre au sing. deux mots unis par la prépos. *de*, comme : *des marchands de poisson, des marchands de vin, des gens de plume*, etc., 198 et suiv. — Adj. en *al.* employés au plur., 237 à 245. — Si, dans le superl. absolu, l'article ne reste pas touj. au sing., 251. — Si, en général, les noms de nombre ordin. ne s'écrivent pas sans la marque du pluriel, 305. — Si *leur*, pronom personnel, ne s'écrit pas toujours sans *s*, 334. — S'il n'est pas mieux de dire : *mon père et ma mère*, plutôt que : *MES père et mère*, 344. — *chacun d'eux* FUT *d'avis*, plutôt que : *chacun d'eux* FURENT *d'avis*, 401. — Si, en général, aucun ne s'emploie pas au sing., 418. — Si l'on ne doit pas écrire, quand on n'adresse la parole qu'à une seule personne : *vous êtes AIMÉS*, plutôt que : *vous êtes AIMÉS*, 322. — Si lorsqu'on se sert de la première pers. du plur. de l'impérat., quoiqu'il ne s'agisse que d'une seule pers., il faut mettre l'adj. au sing., 323. — S'il est un cas où il est permis de mettre le verbe au sing. quoique la phrase renferme plusieurs sujets, 575 à 580. — Si c'est toujours du sing. qu'il faut faire usage, après une express. qui réunit tous les sujets en un seul, 581; — lorsque plusieurs sujets sont liés par une des conjunct. *de même que, aussi bien que, comme, non plus que, avec*, 581; — après le collect. partit., 591. — Si *plus d'un témoin* A *déposé*, est mieux que : *plus d'un témoin* ONT *déposé*, 884. — Si *TOUTE* *sorte de livres*, peut s'écrire aussi bien que : *TOUTES* *sortes de livres*, 1266.

SINON; si cette express. demande la négat., 846. — Quand elle est remplacée par *que*, 875.

SI PEU QUE; si cette locut. conjunct. demande le subj., 677.

SIX VINGTS; si cette express. se dit encore, 307, note 268.

SLOOP; s'écrit aussi et se prononce *stoupe*, 20.

SOC, SOCLE, SOCQUE; accept. de chacun de ces mots, 1263.

SOCIAL; s'il a un pluriel au masculin, 244.

SOI; emploi de ce pron. personnel, quand il se rapporte à des personnes, 336. — Si l'on peut faire usage de *soi* dans les pro-

posit. qui présentent un sens déterminé, 337. — Emploi de ce pron., quand il se rapporte à des choses, 338. — Si *soi* peut se rapporter à un plur., *ibid.*

SOIGNEUX; son régime, 282.

SOI-MÊME; si tout ce qui a été dit sur le pron. *soi* est applicable à *soi-même*, 339.

SOIN (*Avoir*); prépos. que demande ce verbe devant un inf., 637.

SOIN (*Prendre*); prépos. que demande ce verbe devant un inf., 637.

SOIR; 1192. — Voyez le mot *Matin*.

SOIT; avant quels mots se répète cette conjunct., 900.

SOIT QUE; si cette locution demande le subj., 678.

SOLDAT; son fém., 114.

SOLDE; observations sur son genre, 112.

SOLÉCISME; étym. de ce mot, 1029, note 444. — Sa signific., *ibid.* — Exemple de Solécisme contre le genre des noms, *ibid.*; — contre le genre et contre le nombre, *ibid.*; — contre les temps, *ibid.*; — contre le régime, *ibid.*

SOLENNEL; sa prononc., 58. — Pourquoi écrit ainsi, 1264.

SOLO; s'il prend le *s* au pluriel, 161.

SOMBRE; son emploi au figuré, 1264.

SOMME; son genre et sa signif., 112.

SOMMEIL; son emploi au figuré, 1264.

SOMMET; au figuré, 1265.

SOMMER; prépos. que demande ce verbe devant un inf., 637.

SON, SA, SES; place et emploi de ces adj. possess., 345. — Règle à suivre quand ils ont rapport aux choses non personnif., *ibid.* — Quelle loi ils suivent quant à leur répét., 346. — Dans quel cas on doit avec *chacun* employer *son*, 401. — Pour quelle raison on dit *son* au lieu de *sa* devant un nom fém., 345.

SON ALTESSE ROYALE; SON EXCELLENCE; leur abrégé, 970.

SONGE-CREUX; son pluriel 197.

SONGE-MALICE; son pluriel, 197.

SONGER; prépos. que demande ce verbe devant un inf., 617.

SONGER, PENSER; leur usage et leur véritable signification, 1265.

SONNER; si l'on dit : *midi* A *sonné*, ou *EST sonné*; *l'horloge* EST *sonnée*, ou A *sonné*, 1194. — *Sonner* du cor, de la trompette, 1183.

SONS SIMPLES, SONS ARTICULÉS; à quelles

lettres on a donné le premier nom, 4; — le second, *ibid.* — *Son aigu, son grave*; ce que c'est, 6. — Voy. les mots *Voyelles, Consonnes*.

SORT; son emploi, 1265.

SORTE (*Toute*); s'il faut écrire cette expression avec ou sans *s*, 1266.

SORTE (*Une*) quand on doit, après ce collect. partit., employer le sing. ou le plur. 591.

SORTIR; si l'on dit : *il a sorti*, 474. — Sa conjug. dans le sens de *passer du dedans au dehors*, 538. — Dans le sens d'*obtenir*, *ibid.* — Différence entre : *Il ne fait que de sortir*, et *il ne fait que sortir*, 1149.

SOT; sa prononc., 1267.

SOT-L'Y-LAISSE; son plur., 197.

SOU; son orth. au plur. 167.

SOUDRE; son usage, 569.

SOUFFRE-DOULEUR; son pluriel, 197.

SOUFFRIR; prépos. que demande ce verbe devant un inf., 637. — Si ce verbe demande le subj., 667.

SOUHAITER; si ce verbe devant un inf. demande une prépos., 604, 637. — S'il demande le subj., 666.

SOULLER; au figuré, 1267.

SOULER; si ce verbe est bon au fig., 482, note 344.

SOULOIR; dans quel style on peut encore en faire usage, 550.

SOUPONNER; préposit. que demande ce verbe devant un inf., 638.

SOUPER; si l'on dit : *de quoi* avez-vous soupé, ou *avec quoi* avez-vous soupé, 1113.

SOUPER; subst. Voy. lettre A, le mot *Après-midi*.

SOUPIRER; ses diverses signific., et les cas où l'on peut en faire usage, 1268.

SOUGENILLE; si *sougenille* est bon; 1268.

SOURCIL; sa prononc., 1268.

SOURCILLEUX; son emploi, 1268.

SOURD; son rég., 282, 303.

SOURD ET MUET, SOURD-MUET; ne pas confondre ces deux expressions, 1269.

SOURDRE; temps en usage, 569. — Son emploi au propre, au fig., *ibid.*

SOURIRE; sa conjug., 568. — Son emploi au fig., 569; — comme substantif, 1269.

SOURIRE (*Se*); si le partic. passé de ce verbe est invariable, 738.

SOURIS; son genre et sa signific., 113, 568, 1269.

SOUS, SUR; leur emploi, 799.

SOUS-ARRISSEAU, SOUS-BAIL, SORS-PRÉFET, et plusieurs mots précédés de *sous*; leur plur., 197.

SOUSCRIPTION, SUSCRIPTION; leur signif., 1270.

SOUS-ORDRES; s'il s'écrit ainsi au sing., 190.

SOUSTRAIRE; sa conjug., 571.

SOUVENIR (*Se*), SE RESSOUVENIR; leur emploi, 1270. — Préposition que demande ce verbe devant un inf., 638.

SPÉCIAL; son pluriel, au masc., 237.

SPÉCULATEUR; son féminin, 234.

SPHINX; son genre, 1271.

SPIRAL; son plur. au masc., 237.

SPIRALE; son genre, 134.

SPONTANÉ; son orth. au masc. et au fém., 235.

SQUELETTE; son genre, 129.

STADE; son genre, 129.

STALLE; son genre, 134, note 112.

STENTOR; son usage, 1271.

STÉRILE; si accompagné d'un régime le substantif qui suit doit toujours être mis au plur., 203, note 231.

STOMACAL, STOMACHIQUE; ne pas les confondre, 1272.

STORAX; s'il se dit au plur., 141.

STYLE; qualités qui contribuent le plus à sa perfection, et en quoi consiste l'art d'écrire excellemment dans tous les genres, 1027, et 1040. — Voy. les mots *Barbarisme, Solécisme, Disconvenance, Équivoque, Amphibologie*.

SUBJECTIF, ou SUJET. Voy. *Membres de la phrase*.

SUBJONCTIF; ce qu'exprime ce mode, 447 et 663. — Quelle différence il existe entre le subj. et l'indic., 664. — Combien le subj. a de temps, *ibid.* — Si on distingue le futur du présent du subj., autrement que par le sens, *ibid.* — Ce qu'exprime l'imparfait, le prétérit et le plus-que-parfait du subj., 665. — Conjonctions qui demandent le subj., 676, note 389. — Dans quel cas on doit mettre au subj. le verbe de la proposition subordonnée, 665. — Après quels verbes on fait usage du subjonctif, 665 et suiv. — Quand les verbes *prétendre, entendre, sembler*, etc., etc., demandent le subj., 669, 671. — Dans quels cas on doit employer le subj. quand la proposition subordonnée est liée à la proposition princi-

pale, par un des pron. relatifs *qui, que, dont, etc.*, 673 et suiv. — Voy. les mots *Superlatif, Personne, Rien, Peu, Guère, Nul, Aucun, Seul, Unique, Quel, Quelque, Qui que, Quoi que, Si, Avant que, Bien que, Encore que, De peur que, En cas que, Sans que*. — Phrase où le subj. est employé parce qu'il y a ellipse de la proposit. principale, 679. — Verbe qui se met au subj., sans qu'un autre mot le précède, 680. — A quel temps de l'indicatif correspondent le *présent, l'imparfait, le parfait, et le plus-que-parfait* du subjonctif, 692. — Ce qui doit déterminer le choix à faire entre le *présent* ou le *prétérit, l'imparfait* ou le *plus-que-parfait* du subjonctif, 693. — Dans quel cas on doit faire usage du *prés.* du subj. au lieu de l'imparfait, 694. — Orthogr. du subj. dans les verbes des quatre conjugaisons, 956.

SUBORDONNER (Se); verbe pronom., cas où il faut le faire accorder, cas où il ne le faut pas, 741.

SUBSTANTIF; si, dans les substantifs dont la finale est *n*, on doit, dans la prononc., lier cette lettre avec la voyelle du mot suiv., 23. — Si, dans le même cas, la lettre finale *d*, ou la lettre finale *t*, doit se faire entendre, 40 et 72. — Définit. du mot *Substantif*, et division des *subst.* en noms propres, en noms communs, en noms collectifs, 93; — leur genre, 94. — Noms différents donnés aux mâles et aux femelles, *ibid.* — Subst. dont le genre a changé, 95. — Subst. de différ. genres ayant la même signific., 96; — de différ. genres d'une même consonnance, mais ayant différ. signific., 105; — sous la même inflexion, et sous le même genre, 114. — Règles pour connaître de quel genre est un subst., 121. — Liste de subst. sur le genre desquels on pourrait avoir de l'incertitude, 124. — Nombre des *noms propres*, 135; — des noms communs, 140; — si les noms propres doivent prendre la marque du plur., 135 et note 114. — Subst. qui n'ont pas de plur., 140 et suiv.; — qui n'ont pas de sing., 162 à 165. — Quel en est le motif, 140, 165. — Pourquoi les noms de métaux ne s'emploient pas au pluriel, 140, note 116; — les noms des vertus et des vices, 141, 154. — Pourquoi des écrivains ont quelquefois employé des plur. pour des sing., 154, note. — Format. du

plur. des subst., 166. — Observat. sur l'omission que font plusieurs écrivains de la lettre *T* dans le plur. des subst. terminés par *ant* et par *ent*, 169. — Si lorsque deux subst. sont unis par *de*, le second doit être au sing. ou au plur., 198; — ou encore si un subst. est précédé des prépositions *à, en, ou sans*, 202. — Règle relative à la répétition de l'article, quand deux subst. sont unis pour former un même sujet, 211. — Voy. le mot **ARTICLE**. — Règle relative à l'emploi ou le non-emploi de l'article, 213 à 227. — Ce que l'on appelle subst. distincts, 260, note 250. — Règle relative à l'accord de l'adjectif, 256. — Voyez le mot **ADJECTIF**. — Si l'on peut mettre au plur. un subst. suivi de plusieurs adject. exprimant différ. espèces d'un même genre, 261. — Syntaxe de *vingt* et de *cent*, immédiatement suivis d'un subst., 306. — Si le pronom *le*, tenant la place d'un nom, doit prendre l'accord, 385. — Syntaxe du mot *personne*, employé comme substantif, 406; — de *tel*, subst., 414; — de *même*, précédé d'un seul subst., 421; — précédé de plusieurs subst., 422. — Syntaxe de *tout*, 423; — de *quel*, 429; — de *quelque*, joint à un subst., 430. — Règle relative à l'accord du verbe avec son sujet, 574. — Voy. le mot *accord* et le mot *sujet*. — Si deux subst. synonym. doivent jamais être unis par la conj. *et*, 260, 576. — Syntaxe des *collectifs*, 591. — Si le subst. sujet, placé après le partic. passé, empêche l'accord avec le régime qui précède, 743. — Si dans une phrase l'accumulation des subst. à peu près synonym. est autorisée, 1016.

Des *Substantifs composés*; 170. — De quoi ils sont formés, *ibid.* — Opinions diverses des grammairiens sur la manière de former le plur. de ces subst., 171. — Règles pour connaître leur genre, 123. — Observat. préliminaires sur leur nature, 173. — Règle générale, 173. — Développement de la règle, et analyse d'un grand nombre de subst. composés, 174 à 190. — Subst. composés dont le second nom doit prendre la marque du plur., quoique le subst. composé soit employé au sing., 187. — Liste de *subst. composés* tels qu'il faut les écrire au sing. et au plur., 191 à 197.

SUBSTANTIF (Verbe); ce que c'est, 448. — V. le mot *verbe*.

SUBVENIR; son auxil., 465. — Sa conjug., 540.

SUCCÉDER (Se); si le participe passé de ce verbe est invar., 738.

SUCCOMBER; si l'on peut dire d'un vieillard qu'il *succombe au poids de ses années*, 1272.

SUCER; sa conjug. et son orth., 506.

SUER; sa conjug. et son orth., 509.

SUFFIRE; sa conjug., 569; — préposit. que demande ce verbe suivi d'un infin., 617; — quel mode il demande, 670.

SUGGÉRER; son rég. suivi d'un infin., 638.

SUITE (de); 892.

SUIVRE; sa conjug., 569. — Son emploi au figuré, *ibid.* et 1272.

SUJET; son fémin. comme subst., 230. — Son régime comme adj., 280.

SUJET; sa principale fonction, 440, note 284; 574. — Moyen de le connaître, 574. — Pour quel motif le verbe est obligé de s'accorder avec son sujet, *ibid.* — Application de ce principe et ce que l'on doit faire lorsque le verbe a deux ou plusieurs sujets de la 3^e pers. et qu'ils sont liés par la conjonct. *et*, 575; — ou lorsqu'ils sont sans cette conjonct., 576. — Si on fait accorder le verbe avec le dernier subst. quand les substant. ont une sorte de synonym., *ibid.*; quand l'esprit s'arrête sur un subst., 577. — V. le mot *Participle*; — lorsque les deux sujets de la troisième personne sont unis par *ou*, 579; — lorsque les deux sujets sont de différ. personnes, 580; — lorsque les sujets sont réunis par l'expression *chacun, personne, nul, etc.*, 581; — par *de même que, etc.*, *ibid.*; — par *l'un et l'autre*, 583; — par *ni l'un ni l'autre*, 585. — Place du sujet, 594, 1003. — Si le sujet, lorsqu'il est placé après le partic. passé d'un verbe, précédé de son rég. dir., empêche l'accord, 743.

SUJET GRAMMATICAL; s'il peut être double, par pléonasme; 315, 326.

SUJET LOGIQUE; ce que c'est, 989, note 440.

SULLY; sa prononc., 55.

SULTAN; son orth. au fem., 230.

SUPERFLU; s'il a un plur., 153.

SUPÉRIEUREMENT; place et régime de cet adv., 818, note 413.

SUPERLATIF, 248. — V. *Degrés de qualification*.

SUPPLÉER; dans quel sens on dit : *sup-*

pléer une chose; dans quel sens on dit : *suppléer à une chose*, 1272.

SUPPLIER; préposit. que demande ce verbe suivi d'un infin., 638.

SUPPORTABLE; son régime, 303.

SUPPOSÉ; sa syntaxe, placé avant un subst., 258, 728.

SUPPOSÉ QUE; si cette locution demande le subjonctif, 677.

SUPRÊME; si cet adj. est susceptible de comparaison, 255.

SUR; rapport que marque cette préposit., 782. — Comment elle régit les noms, 786. — Si cette préposit. doit toujours être répétée, 790. — Son emploi, 799.

SUR, SUS; emploi de ces deux préposit., 812. — **EN SUS**; dans quel cas on se sert de cette façon de parler adv., *ibid.*; — ce que signifie en terme ordinaire et en terme de finance, le *tiers*, le *quart* en sus, *ibid.* — Si l'accent circonflexe se met sur l'*u* du mot *sur*, préposit. ou du mot *sur*, adj., 973.

SUR-ARBITRE; son plur., 197.

SURGIR; si ce verbe est actuellement en usage, 539.

SURPRIS (Être); quelle préposit. il demande devant un infin., 638. — Si ce verbe demande le subjonctif, 665.

SURSEoir; sa conjug. et dans quel sens il s'emploie, 550. — Son orth., *ibid.*

SURVIVRE; sa conjug., 573. — Observ. sur son prétérit défini, *ibid.*

SUS (En). V. *sur*.

SUSCEPTIBLE, CAPABLE; leur acception différente, 1273.

SUSCRIPTION. V. *Souscription*.

SUSTENTER; son usage, 1274. — Si on peut l'employer dans le haut style, *ibid.*

SYLLABE; ce que c'est, 2. — Si on mesure les syllabes relativement aux proportions immuables qui les rendent ou longues ou brèves, ou bien relativement à la lenteur ou à la vivacité accidentelle de la prononc., 80. — Règles générales qui ont pour but de faire connaître nos longues, nos brèves et nos douteuses, 81. — Pourquoi il est essentiel de les connaître, 83.

SYLLEPSE; quelle est cette figure, 1016. — Cas où elle a lieu, *ibid.*

SYNODAL; son plur. au masc., 237.

SYNONYME; ce que l'on entend par ce mot, 1274.

SYNONYMIE; s'il est permis d'employer la

conjonct. *et*, lorsque, dans une phrase, les subst. ont une sorte de synonymie, 260, 576.—A quelle règle, dans ce cas, le verbe est assujéti, 576.

SYNTHÈSE, 1016.

T

T; son genre, 35 et 1274.—Sa prononc. au commencement, au milieu et à la fin des mots, 69.—Quand le *t* se double, s'il est plus ordinaire de n'en prononcer qu'un, 72.—Remarque sur sa suppression au plur. des subst. et des adj. terminés en *ant* et *ent*, 169, 246.—Quand le *t* se double, 954.—Dans quel cas on fait usage du euphonique, 979.

TA; 345.—V. *Mon, ma, mes*.

TABAC; sa prononc., 38.

TABLEAU; son emploi au fig., 1274.

TABLEAU, ou Récapitulation des règles sur le part. présent ou sur l'adj. verbal, 725;—sur le part. passé des verbes actifs, passifs, neutres, pronominaux, unipersonnels, 749;—sur le part. passé conjugué avec *avoir*, etc., 775.—Tableau qui a rapport à l'emploi du gérondif, 722;—à l'emploi des temps composés des verbes pronominaux, 740 et 753. V. le mot *Liste*.

TACHER; quand régit à, quand régit de devant un infin., 645.

TACHE (*Prendre à*); préposit. que demande ce verbe suivi d'un infin., 638.

TAIE; si *tête d'oreiller* est bon, 1274.

TAILLE-DOUCE; son plur., 197.

TAIRE; sa conjug., 570.—Son emploi comme verbe pronom., *ibid.*—S'il est régulier d'écrire *tue* au fém. du part. passé de ce verbe, *ibid.*;—de dire au passif: *si ces circonstances eussent été tués*, 571.—Si sur le part. tu il faut un accent circonflexe, 975.

TAIRE (*Faire*); son emploi au propre et au fig., 1275.

TAIRE (*Se*); pourquoi ce verbe doit être regardé comme pronom. *essentiel*, 453.—Règles sur son participe, 736.

TALENT (*Rempli de*); dans quel cas il faut écrire *talent* avec un *s*, 202.

TAMBOUR; *battre du tambour*, *battre le tambour*, 1275.

TANDIS QUE; 916.—V. *Pendant que*.

TANT; quel est l'accord de l'adjectif, du pronom et du verbe, lorsque cet adv. de

quantité est suivi d'un subst., 593.—Avec quelle partie d'oraison on s'en sert, 832.—Quand cet adv. est préférable à *autant*, 833.—Si, employé avec *tant*, l'adv. comparatif *comme* est aussi bon que la conjonct. *que*, 834.—Si *tant* demande *ne*, 846 et 849.

TANT PIS, DE MAL EN PIS; si *tant pire*, *de mal en pire* peuvent jamais se dire, 1217.

TANT S'EN FAUT; si cette expression demande la négat., 870.

TAON; sa prononc., 18.

TAPIS; son emploi, 1275.

TARDER; de quelle préposit. suivi, devant un infin., 618.

TARE; son genre, 134.

TARTUFE; son orthogr., 947.

TAS (*Des*), *des touffes d'herbes*, un *tas de pierres*; si c'est ainsi que ces expressions doivent être écrites, 199.

TATE-VIN, TAUPE-GRILLON; leur pluriel, 197.

TAUREAU; son cri, 1073.

TE; sa place, 320 et 651.—Emploi de ce pronom personnel, 320.—Dans quel cas ce pronom force le part. passé à l'accord, 730, note 397.—Si l'on peut s'en servir avec l'adv. *y*, 320.

TE DEUM; si ce mot a un plur., 156, 158.

TEINDRE; sa signific. au fig., 1275.

TEL; quand ce mot est pronom, 414;—quand il est substantif, 414;—quand il est adjectif, *ibid.*—Cas où on doit le répéter, 415.—V. *Quelque*. V. *Rien*.

TEL QUE; si cette expression ne demande pas toujours l'indic., 433.—V. *Quelque*. *Rien*.

TEL confondu avec QUEL. V. *Quel*.

TÉMOIN; son fém., 114.—Si au plur. ce mot prend toujours le *s*, 1275.—Différence entre: *je vous prends à témoin*, et *je vous prends pour témoin*, 258, note 249, et 1276.—Etym. de ce mot et son emploi dans divers cas, *ibid.*

TEMPS; subst. masc., son orth., 1277.

TEMPS; ce que c'est, 445.—Combien il y en a, *ibid.*—Nombre des temps primitifs, 446.—Comment on appelle les temps formés des verbes primitifs, *ibid.*—Terminaison des temps primitifs, 476.—A quoi servent les temps primitifs, 499.—Temps simples, 500.—Formation des temps composés, 501.—Pourquoi on conjugue les

temps composés des verbes pronominaux avec *être*, 502.—Des temps et de leur emploi, 653.—De la correspondance entre les temps, 685.—V. *Présent*, *Passé*, *Futur*, *Indicatif*, *Imparfait*, *Prétérit*, *Plus-que-parfait*, *Conditionnel*, *Subjonctif*, *Infinif*.

TENDRE; préposit. que demande ce verbe devant un infin., 618;—devant un substantif, quand il signifie *tapisser*, 1277.

TENDRESSE; s'il se dit au plur., 153, note 181.

TENDRON, TENDON, TENDRETÉ; leurs diverses acceptions, 1277.

TÉNÉBRES; son genre et son orth., 134, 165.

TENIR; sa conjug. et son orth., 512, 539.—Préposit. que demande ce verbe devant un infin., 618.—Dans quel cas il faut, avec ce verbe, faire usage de la négative, 864.—S'il faut avec *tenir* supprimer *pas*, 873.

TENTER; préposit. qu'il demande devant un infin., 638.—Son emploi, 1277.

TERME; 1042.—V. *Membres de la phrase*.

TERMINAISON; ce qu'on appelle ainsi dans les verbes, 482.

TERMINAISON; si la terminaison d'un subst. peut servir à faire connaître le genre, 116.

TERRE-PLEIN; son plur., 186, 197.

TERTRE; son genre, 129.

TESTACÉ; son orthogr., 235.

TÊTE-A-TÊTE; son plur., 186, 197.

TÊTE-CORNUE; son plur., 197.

TEUR; féminin des mots qui ont cette terminaison, 231.

TH; sa prononc., 72.

THÉATRAL; s'il a un plur. au masc., 244.

THÉÂTRE; si ce mot doit être écrit avec l'accent circonflexe, 975.

THÉRIAQUE; son genre, 134, 1278.

TI; sa prononc. suivi ou non suivi d'une voyelle, 69.

TIEN. V. *Le tien*.

TIERS EN SUS; ce que signifie cette expression en terme ordinaire, 812,—en terme de finance, *ibid.*

TIGE, son genre, 134.

TIGRE; son cri, 1073.

TIMBALES; si l'on dit *battre des timbales*, 1184.

TIMORÉ; emploi de ce mot, 1278.—Si l'on peut dire *un esprit timoré*, *ibid.*

TIRE-BALLE, TIRE-BOUCHON, TIRE-BOURRE, TIRE-LIRE, etc.; leur pluriel, 186, 197.

TIRE-BOTTES; s'il s'écrit ainsi au sing., 190.

TIRE-PIED; son plur., 186, 197.

TIRET; ce que c'est que cette figure, et pour quels mots on en fait usage, 979.—S'il faut écrire *va-t-en*, ou *va-l'en*, 524.—*Faites-moi-lui parler*, plutôt que *faites-moi lui parler*. *C'est-là une belle action*, plutôt que *c'est là une belle action*, 980.—Si ce signe orthographique se place avant des mots précédés de *très*, *bien*, 980, 1282.—Dans quel cas il se place avant les noms de nombre, 981.—V., *Letres euphon.*, lettre E.

TISSER; dans quels temps on se sert de ce verbe, 571. V. *Tistre*.

TISSU; son emploi, 1278.

TISTRE; temps en usage, 571.—Emploi du part. passé au propre, au figuré et comme subst., 571, 1278.

TITRE (*Le*) d'un livre ou d'une pièce; si on doit l'écrire avec une lettre majuscule, 969.

TOAST, TOASTER; leur prononc., 20.

TOI; emploi de ce pronom personnel, 321.—Si, dans les phrases impératives, on met avec le pronom *toi* un *s* aux verbes de la première conjugaison, et, par exemple, si l'on écrit: *figures-toi*, *donnes-toi*, 321.—Où se met le verbe après *toi* suivi de *qui*, 368.—Si *toi qui s'intéresse* est correct, 369.—Cas où *toi* s'élide, 978.

TOMBANT; emploi de cet adj. verbal, 710.

TOMBER; son auxiliaire, 464, note 318.

TOMBER A TERRE, TOMBER PAR TERRE; si le sens de ces deux locutions est le même, 1278.

TOME, VOLUME; ne pas confondre ces deux mots, 1279.

TON, TA, TES, 345.—V. *Mon, ma, mes*.

TON; ce que c'est que le ton élevé, le ton baissé, et le ton élevé et baissé, 79.

TONNER SUR; sa signific., 1279.

TORRENT; au figuré, 1280.

TORT; dans quel cas il faut toujours écrire ce mot avec un *s*, 202.

TOTAL; son plur., 244, 245.

TOUCHER (*Le*); s'il a un plur., 153.